

COMMUNE D'ARENTHON



PLAN LOCAL D'URBANISME

I. DIAGNOSTIC

1. LE TERRITOIRE COMMUNAL – DONNEES PHYSIQUES
2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
 3. HISTOIRE DE LA COMMUNE
 4. LE TERRITOIRE COMMUNAL
 5. LES SERVICES COLLECTIFS
- 6. ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE**
 7. LE LOGEMENT
 8. L'ECONOMIE
 9. VIE ASSOCIATIVE
10. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES
 11. PROJETS REPERTORIES
 12. ENJEUX

6. ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

6.1. PREAMBULE

Il est important de bien analyser la composition de la population d'une commune lorsque l'on doit réfléchir à son développement économique et urbain. Les données ci-dessous vont permettre d'identifier les spécificités démographiques communales en analysant ses données statistiques et en les croisant avec celles de communes voisines.

Ces comparaisons permettent de mieux comprendre les évolutions et les interactions entre les communes, les effets structurels et conjoncturels de l'évolution démographique, sociale et économique de la commune dans son contexte local et départemental.

Elles permettront de bien qualifier les choix à venir en termes de mixité générationnelle et socioprofessionnelle.

6.2. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

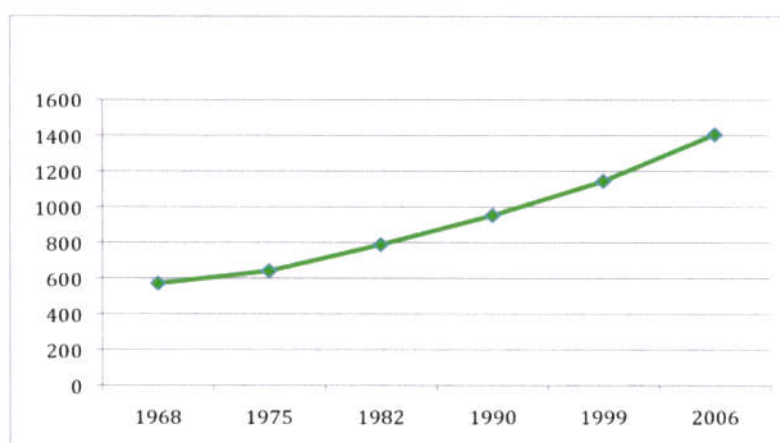
6.2.1. L'évolution communale

Depuis quelques décennies, les hameaux composant la commune se sont étoffés de nouvelles habitations principales et plusieurs anciennes fermes ont été rénovées.

La population communale d'Arenthon a toujours progressé depuis 1962, de manière régulière et équilibrée, contrairement aux communes voisines, faisant preuve d'un dynamisme démographique régulier et soutenu.

Le développement résidentiel soutenu a accéléré progressivement cette croissance. La croissance démographique qui oscillait entre 1,67 et 1,77 % a augmenté à partir de 1975 pour passer à 2,98 %. La population est ainsi passée de 571 personnes en 1968 à 1142 personnes en 1999 puis à 1360 personnes en 2006.

Cette progression repose sur un solde migratoire largement positif entre 1990 et 1999 (+ 142 personnes) et un solde naturel qui l'est également resté (+ 50 personnes). (Les données 2006 ne sont pas disponibles pour ces paramètres).

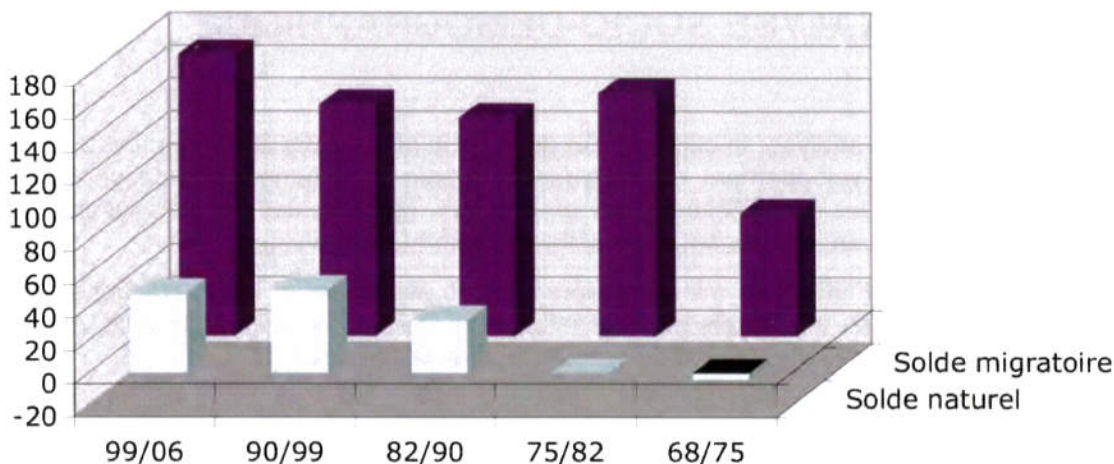


Evolution démographique de 1968 à 2006 (Sources : INSEE)

Cela représente un gain en population qui est passé de 18 personnes par an entre 1982 et 1990 à 21 personnes entre 1990 et 1999 et à 32 personnes entre 1999 et 2006. Cette évolution récente dénote d'une croissance liée à une urbanisation dont le rythme et les impacts devront être maîtrisés.

Le village a plus que doublé sa population entre 1975 et 2006 soit en un peu plus de 30 ans.

Cette progression repose conjointement sur un solde migratoire et un solde naturel qui sont restés positifs depuis 1975.

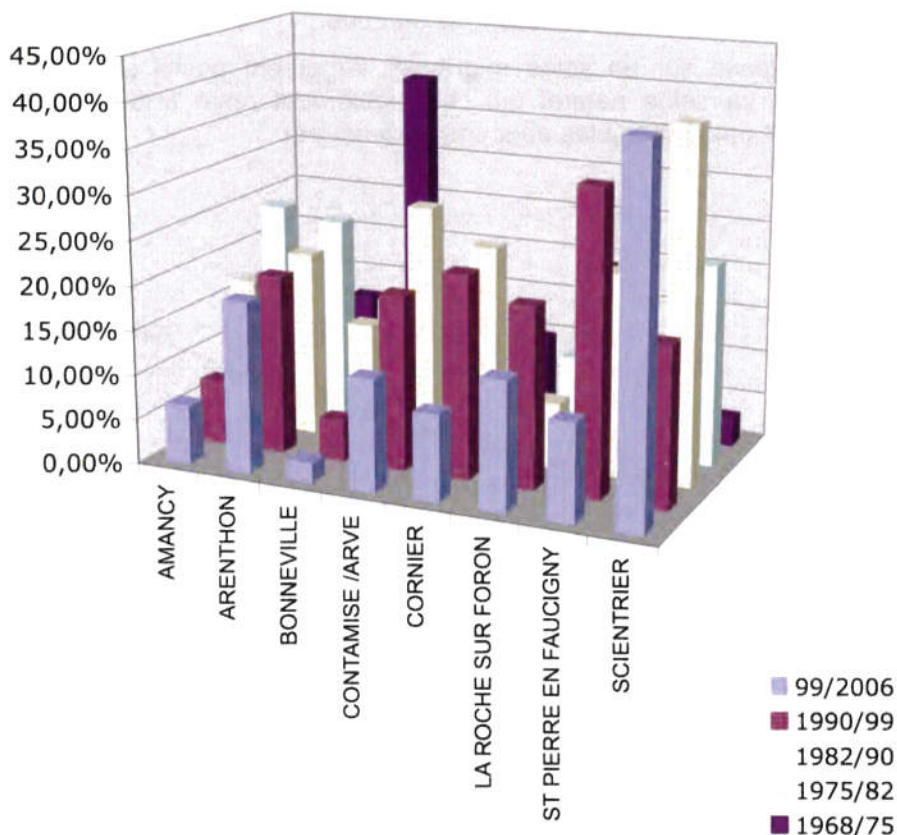


6.2.2. Comparaison avec les communes voisines

Il est intéressant de noter que la commune d'Arenthon se distingue de l'ensemble des communes voisines par une progression soutenue mais régulière.

En effet, que ce soit des communes rurales comme Scientrier ou Cornier ou des communes plus urbaines comme Bonneville ou La Roche-sur-Foron, on peut constater des progressions en dents de scie très marquées, accidents liés à des opérations immobilières de grande envergure et menées sur des périodes courtes et non suivies.

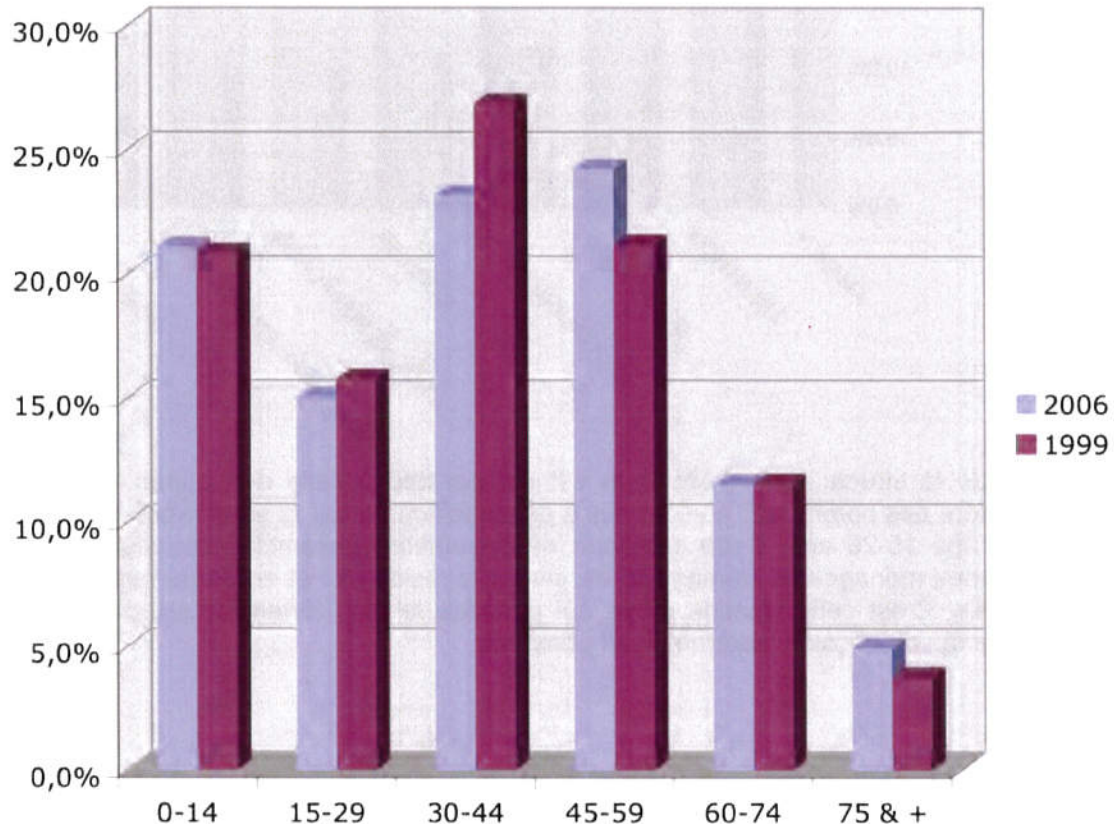
Le rythme plus régulier d'Arenthon repose sur un développement presque exclusivement pavillonnaire et se faisant par petites opérations fréquentes.



6.2.3 La structure démographique d'Arenthon

L'analyse démographique de la population en 1999 et 2006 permet de voir l'évolution de sa structuration générationnelle en pourcentage de la population totale de l'époque considérée.

Tranches d'âge	2006	1999
0-14	21,1 %	20,8 %
15-29	15,0 %	15,8 %
30-44	23,2 %	26,9 %
45-59	24,2 %	21,2 %
60-74	11,5 %	11,6 %
75 & +	4,9 %	3,8 %



On constate en 7 ans un tassement de la tranche d'âge 30-44 ans se reportant sur la tranche d'âge suivante. Ce phénomène est significatif de deux facteurs :

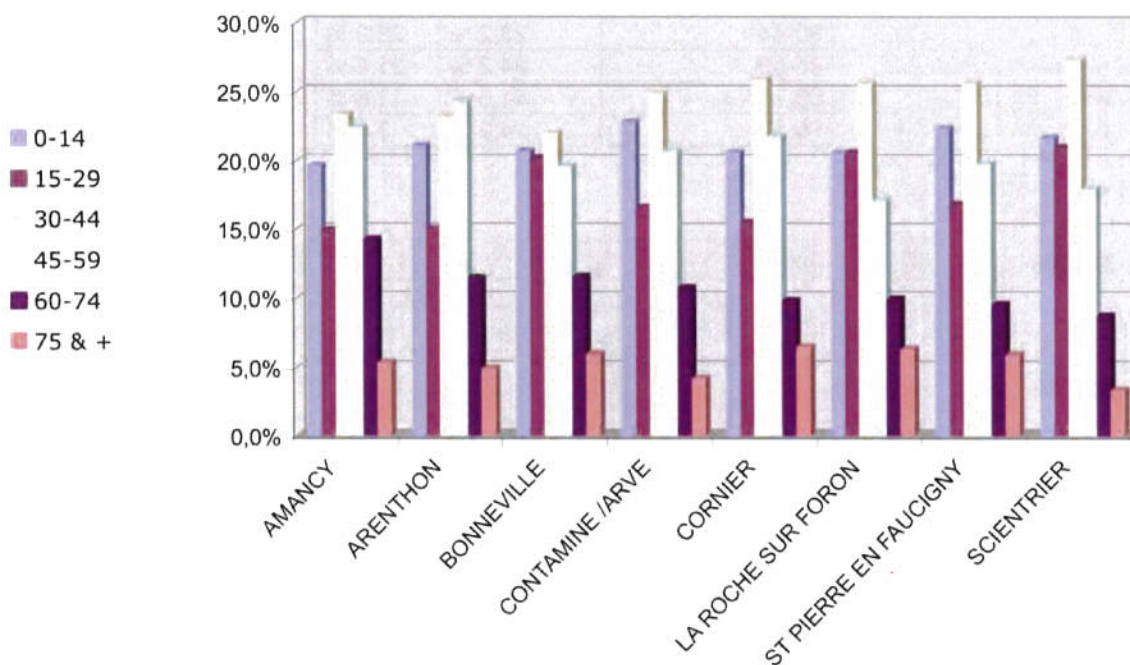
- la population acquise en 1999 a vieilli en grande partie sur la commune,
- la population nouvelle acquise par migration est plus âgée qu'auparavant (phénomène expliqué par le renchérissement de la construction et du foncier).

Une des conséquences est un léger tassement de la tranche d'âge 15/29 ans, suite au phénomène de décohabitation. Les jeunes et jeunes ménages de 20 à 29 ans ont tendance à quitter la commune, pour diverses raisons, entre autres par pénurie de logements adaptés à leurs besoins ou moyens.

Néanmoins la tranche d'âge 0/14 ans se maintient de manière acceptable permettant de préserver les effectifs et équipements scolaires.

6.2.4 Comparaison avec les communes voisines

Il est intéressant de comparer la structuration générationnelle communale avec les communes voisines afin de mieux comprendre la situation actuelle (2006) :



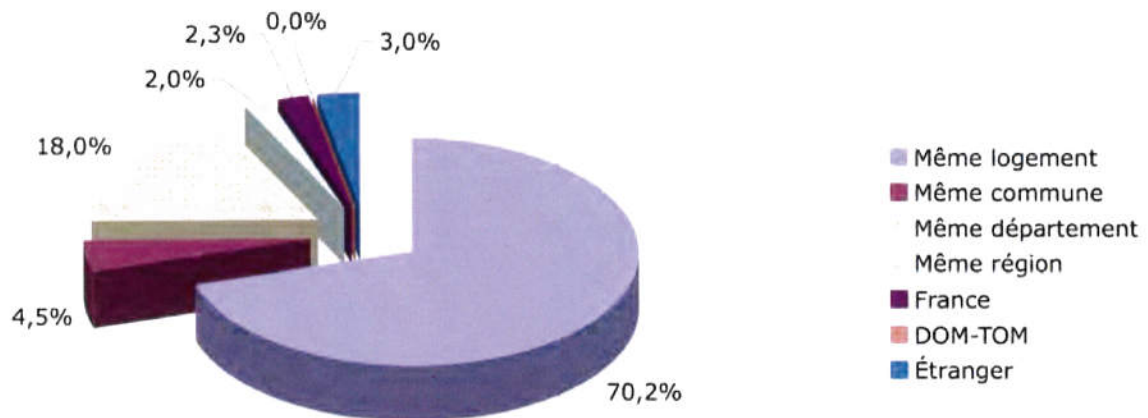
On y voit que la structuration d'Arenthon est comparable à celle des autres communes rurales et diffère des communes plus urbaines essentiellement par la sous-représentation de la tranche d'âge 15-29 ans. Cette catégorie de population rassemble essentiellement les jeunes et jeunes ménages en démarrage de parcours résidentiel et en démarrage d'activité professionnelle. C'est cette tranche d'âge qui participe le plus fortement au maintien des effectifs scolaires des écoles maternelles et primaires.

6.2.5 Origine géographique des habitants – Migrations résidentielles

Près des trois quarts de la population communale n'a pas changé de logement durant les cinq dernières années. 3 % de la population nouvelle provient de l'étranger soit 38 personnes (certainement de Suisse pour la majorité).

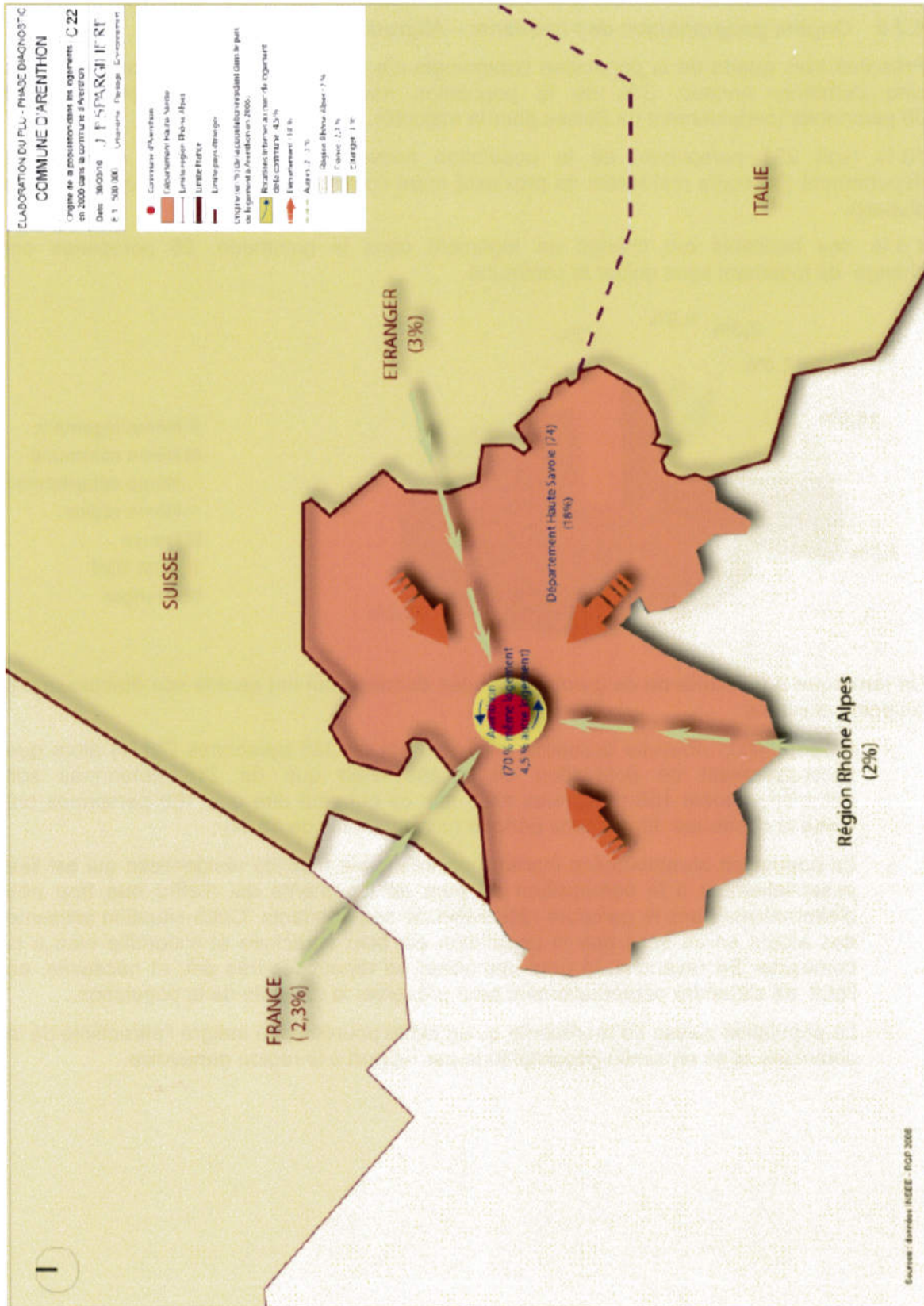
18 % (soit 231 personnes) de la population nouvelle de la commune provient du département (parcours résidentiel de proximité entre communes urbaines et rurales pour la plupart).

4,5 % des habitants ont changé de logement dans la commune. 58 personnes ont changé de logement sans quitter la commune.



On remarque à la lecture de ce graphique et des données qui ont permis son établissement les points suivants :

- La population nouvelle accueillie en 5 ans est de 325 personnes (28 %) alors que l'accroissement de population en 7 ans n'est que de 218 personnes soit arithmétiquement 156 personnes en 5 ans ce qui veut dire que 169 personnes ont quitté la commune durant cette période (un peu moins de 15 %) ;
- La population arenthonnaise montre une très faible mobilité résidentielle qui est liée essentiellement à la composition du parc de logements qui n'offre que trop peu d'alternatives dans le parcours résidentiel de ses habitants. Cette situation présente des atouts en ce sens que la population est bien enracinée et s'identifie bien à la commune. En revanche, le parc immobilier se renouvelle très peu et nécessite, en l'état, de s'étendre perpétuellement pour préserver la diversité de la population ;
- La population suisse ne représente qu'un faible pourcentage malgré l'attractivité de la commune et sa proximité géographique par rapport à la région genevoise.



VOIR CARTE C22 – MIGRATIONS RESIDENTIELLES EN ANNEXES GRAPHIQUES (FORMAT A3)

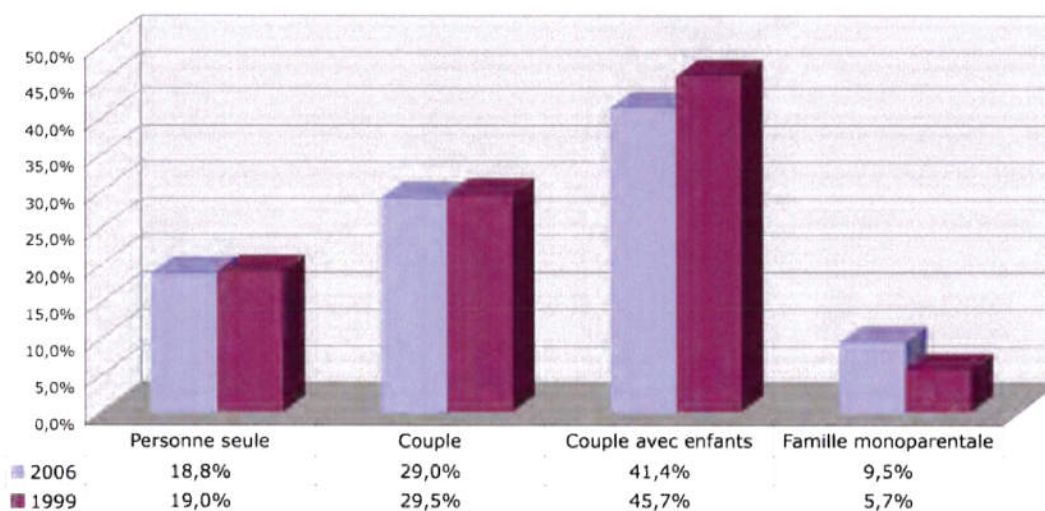
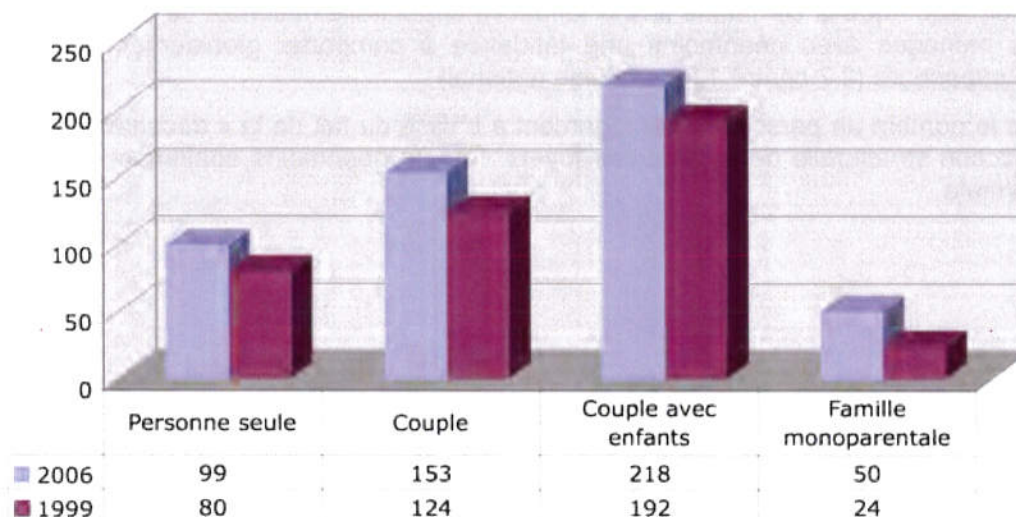
6.3 LES MENAGES

6.3.1 La structuration des ménages d'Arenthon

Il est intéressant de remarquer qu'entre 1999 et 2006, le nombre de couples avec enfants a légèrement baissé en proportion avec les autres types de ménages. Les familles monoparentales ont fortement progressé tant en valeur absolue que relativement aux autres catégories. Ce facteur est à prendre en compte par ce qu'il engendre des besoins nouveaux en matière de services à la personne (assistance, crèche, ...).

Les personnes seules de plus de 65 ans représentent 47 % des ménages d'une personne.

EVOLUTION DES MÉNAGES ENTRE 1999 ET 2006



Les familles sans enfants représentent 44 % des ménages et ont baissé en proportion par rapport à 1999 alors que les familles avec enfants progressent.

	sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
2006	187	122	80	27	8
	44,1 %	28,8 %	18,9 %	6,4 %	1,9 %
1999	160	72	76	32	0
	47,1 %	21,2 %	22,4 %	9,4 %	0,0 %

Composition des ménages entre 1999 et 2006 (source INSEE)

6.3.2 Ménages et logements

Il est intéressant de rapprocher le rythme d'évolution de la population, du nombre de ménages et du nombre de logements pour prendre conscience de la composition moyenne des foyers arenthonnais.

	2006	1999	1990	1982	1975	1968
MENAGES	524	421	318	245	200	158
POPULATION	1406	1144	958	788	641	571
LOGEMENTS	564	465	380	292	226	188
Nb personnes/ménage	2,7	2,7	3,0	3,2	3,2	3,6
Nb personnes/logt	2,5	2,5	2,5	2,7	2,8	3,0

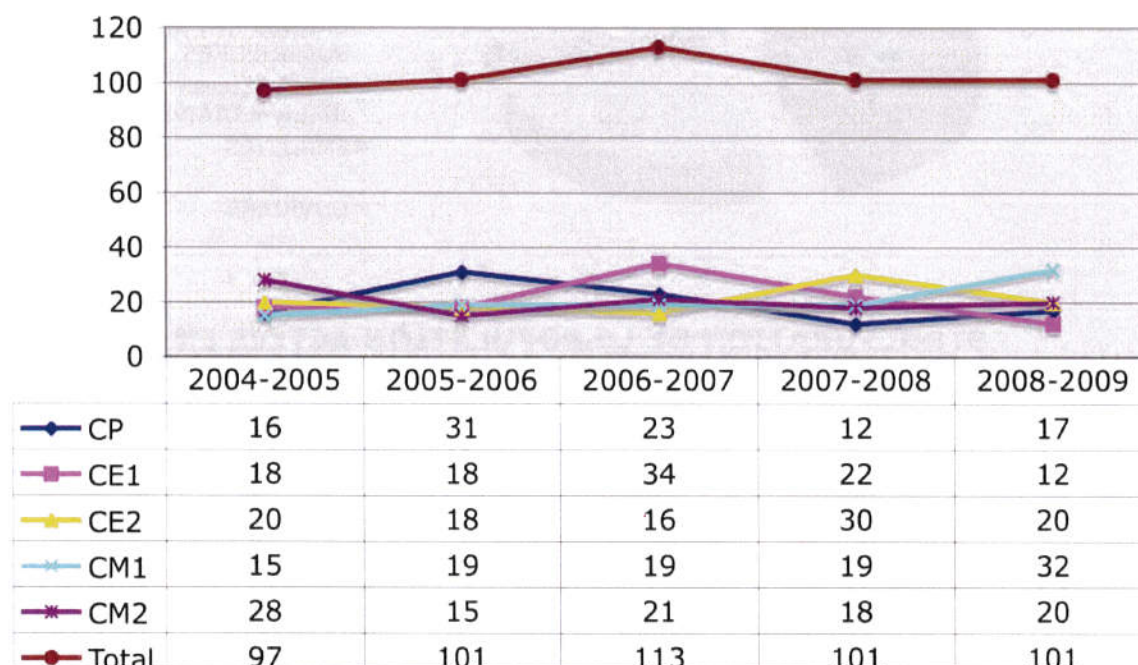
Ainsi on remarque que la commune suit la tendance structurelle nationale de réduction de la taille des ménages avec néanmoins une tendance à comporter globalement une taille moyenne supérieure (2,7 contre 1,9 au niveau national)

De même le nombre de personnes par logement a baissé du fait de la « décohabitation » et de la réduction structurelle de la taille des foyers. Il reste néanmoins également plus élevé que la normale.

6.4 LA POPULATION SCOLAIRE

Les effectifs scolaires globaux de l'école primaire d'Arenthon sont quasi-stables depuis plusieurs années.

EFFECTIFS SCOLAIRES ENTRE 2004 ET 2008



Néanmoins, la forte variabilité de la composition des différents niveaux a nécessité la création d'une classe en 2006 qui a été refermée en 2008.

L'année de plus forte fréquentation (2006) se caractérise par une augmentation des enfants entrant en CP mais également par un accroissement des effectifs des autres niveaux par rapport à l'année précédente.

Les enfants habitant à Arenthon scolarisés à l'école maternelle sont au nombre de 44. Ils se répartissent entre les écoles d'Amancy (31), de Cornier (12) et de Saint-Pierre (1).

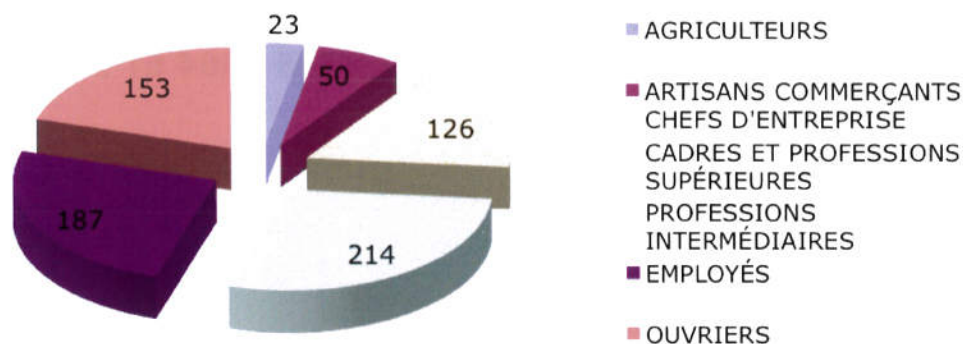
PS	12
MS	14
GS	18
TOTAL	44

En comparant les différents taux d'évolution, on constate qu'entre 1999 et 2006, le logement a connu une croissance plus importante que la population. Le taux d'évolution du nombre de logement est de 24,28 % alors que le taux d'évolution de la population est de 19,09 % entre 1999 et 2006. Parmi ces chiffres, les logements collectifs ont connu une croissance de 166,67 % et la part des enfants âgés de 0 à 14 ans a connu, quant à elle, une croissance de 20,51 %.

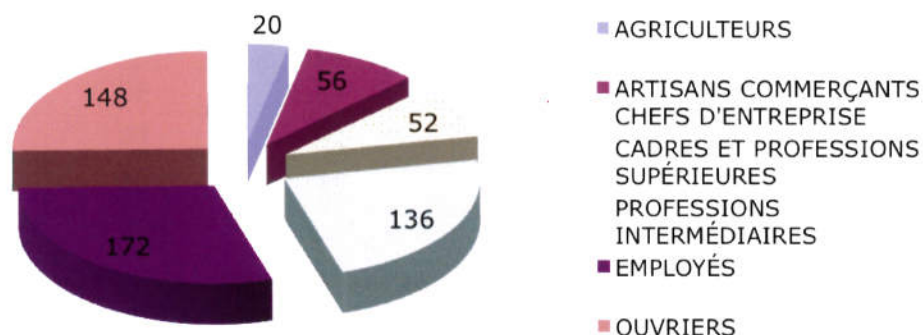
Face à cette forte augmentation de la part des logements collectifs ces dernières années, qui apportera sans doute de nouvelles populations jeunes, la part des enfants en bas âge parmi la population communale pourrait elle aussi augmenter.

Face à ces chiffres, la commune pourrait probablement, dans les années à venir, justifier de l'ouverture d'une école maternelle.

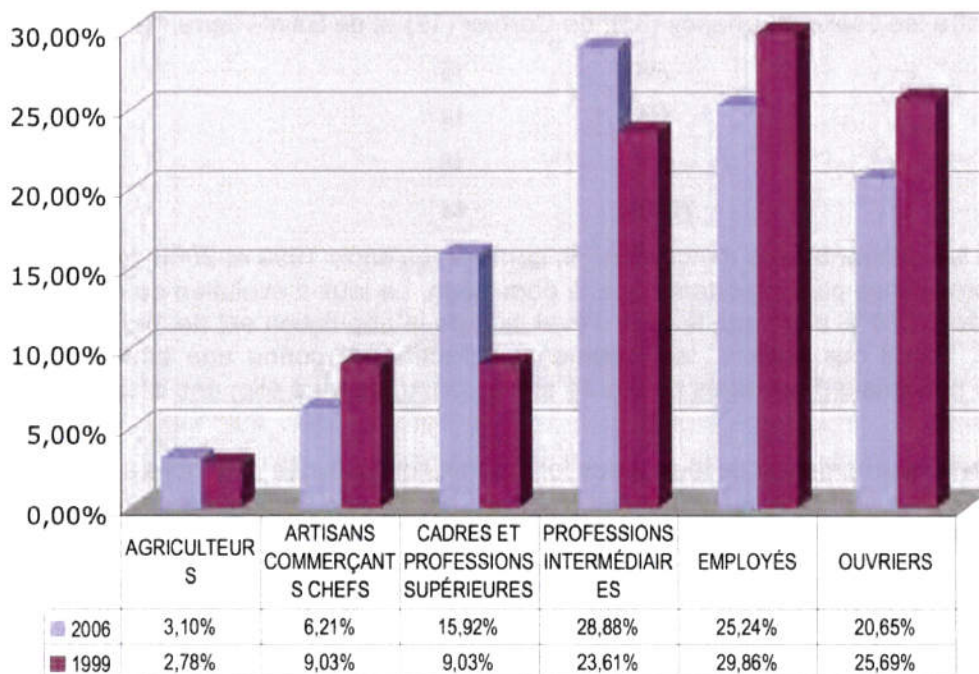
STRUCTURATION DE LA POPULATION ACTIVE EN 2006



STRUCTURATION DE LA POPULATION ACTIVE EN 1999



EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE



6.5 LA POPULATION ACTIVE

Afin de bien connaître la population communale il est également intéressant d'étudier la structuration des catégories socioprofessionnelles qui la composent, de connaître leurs lieux d'emploi, de connaître leurs habitudes de déplacement domicile travail.

6.5.1 La composition socioprofessionnelle

Il est intéressant de noter que la population active communale est structurée de manière plutôt équilibrée. Chaque catégorie (au sens de l'INSEE) est représentée de manière significative.

Par contre on remarque en regardant l'évolution entre 1999 et 2006 que des écarts se créent. La part d'ouvriers et d'employés a baissé de 5 % alors que les professions intermédiaires et supérieures ont fortement progressé (+ 5,27 %, resp. + 6,89 %).

Cette situation peut être due à plusieurs facteurs. La conjoncture économique peut ainsi jouer sur les catégories d'employés et d'ouvriers en provoquant des déplacements de population d'un bassin d'emploi à un autre.

Le parc de logements disponible et le marché de l'immobilier sont également des facteurs déterminant de ces évolutions. On voit, en regardant le tableau ci-dessous qu'ouvriers et employés ont continué de progresser sur la commune mais celle-ci a été nettement plus faible que pour d'autres catégories. Cette tendance est un élément supplémentaire d'alerte sur la situation de l'immobilier du territoire. Il est nécessaire de veiller à ce que l'offre en logements rencontre la demande de la population pour préserver un bon équilibre.

	2006	1999
population active	741	576
AGRICULTEURS	23	16
ARTISANS COMMERÇANTS CHEFS D'ENTREPRISE	46	52
CADRES ET PROFESSIONS SUPÉRIEURES	118	52
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	214	136
EMPLOYÉS	187	172
OUVRIERS	153	148

Le chômage ne représente que 5 % de la population active (37 personnes) soit bien moins que les tendances générales. Il était déjà faible en 1999 (22 personnes soit 3,7 %).

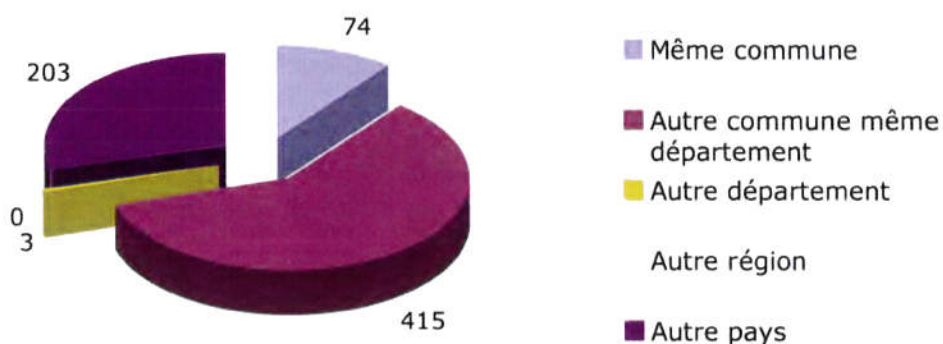
Les étudiants et lycéens (de plus de 15 ans) représentent 64 personnes (contre 76 en 1999) soit 6,9 % des 15-64 ans.

Les préretraités et les retraités représentent 8,15 % de la catégorie 15-64 ans.

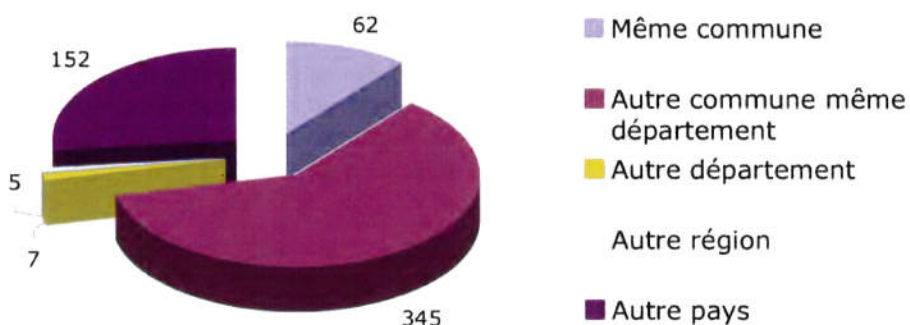
Les autres inactifs au sens de l'INSEE (personnes au foyer) représentent 7 % de la population des 15-64 ans.

Les emplois à temps partiel concernent 22,7 % de la population active et concernent à 88 % des femmes.

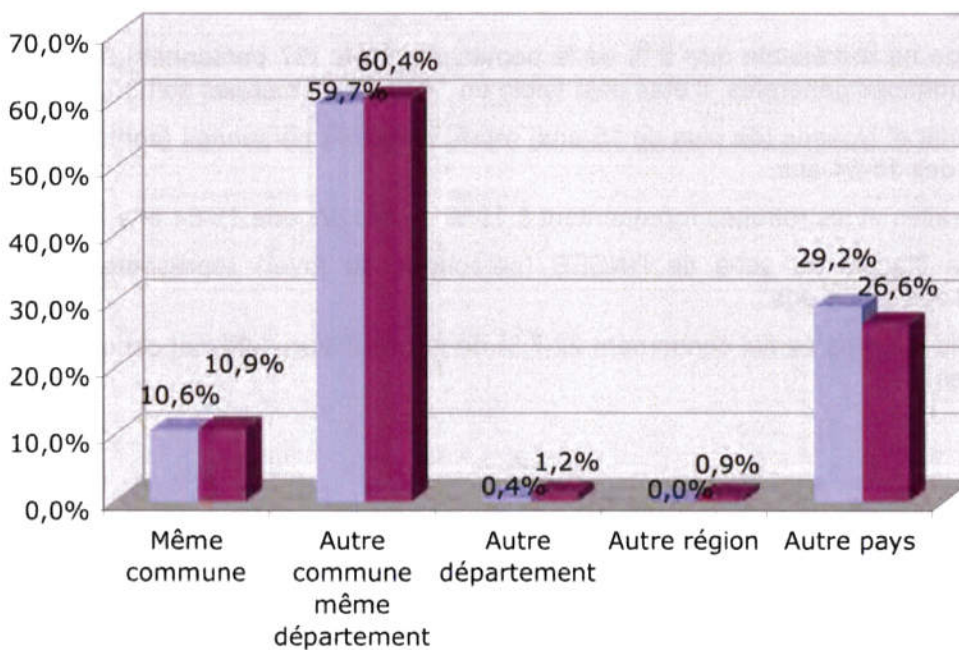
LOCALISATION DES EMPLOIS EN 2006



LOCALISATION DES EMPLOIS EN 1999



ÉVOLUTION DE LA LOCALISATION DES EMPLOIS



6.5.2 La localisation de l'emploi

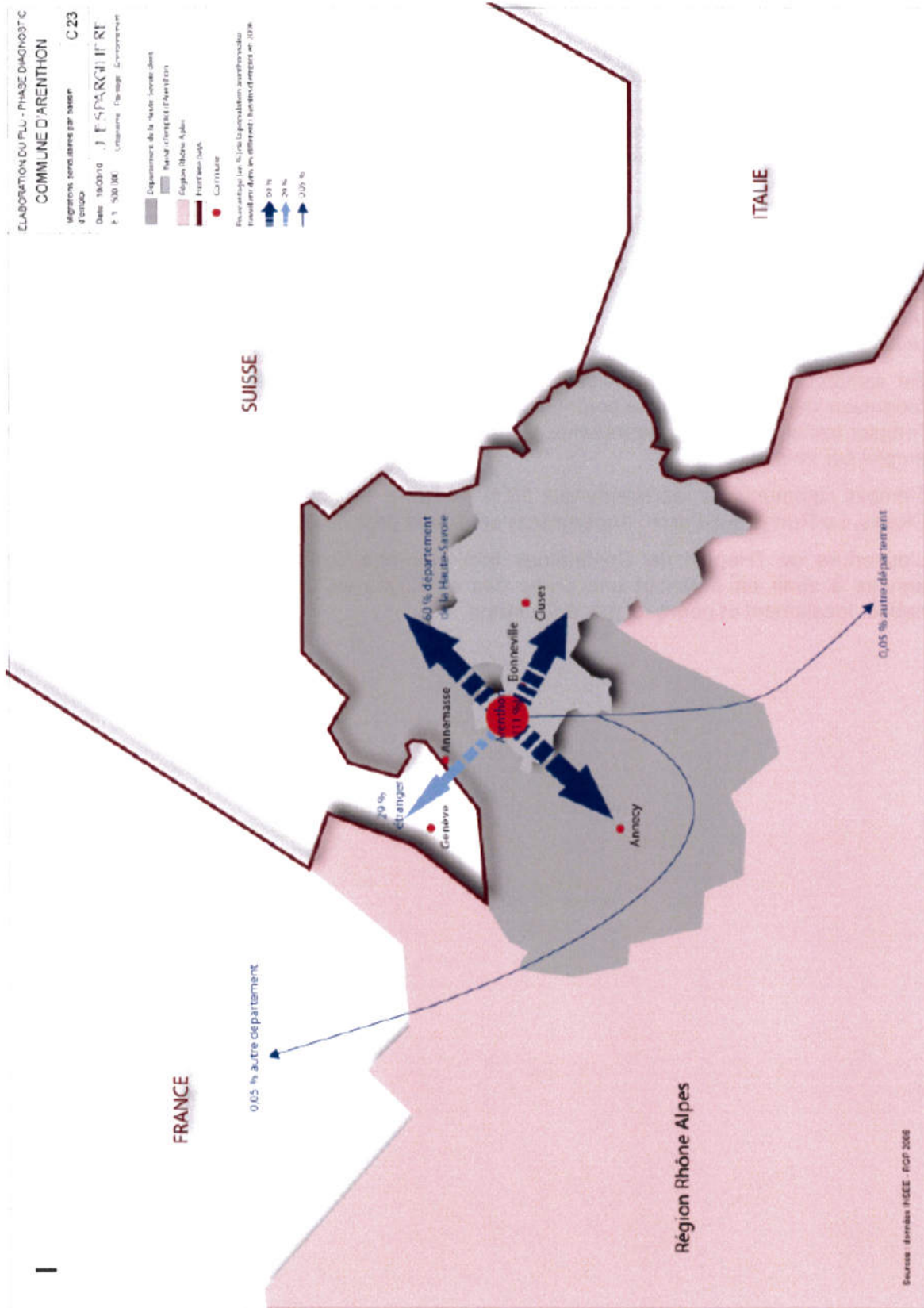
Il est de notoriété que la Suisse est proche et qu'une part importante de la population y travaille. Encore faut-il mesurer cette proportion, qui engendre les flux migratoires quotidiens qui sont à prendre en compte dans les réflexions sur les déplacements individuels et collectifs et sur les démarches de réduction des gaz à effets de serre.

	2006	1999
Même commune	74	62
Autre commune même département	415	345
Autre département	3	7
Autre région	0	5
Autre pays	203	152

On remarque à travers ce tableau et les graphiques présentés, que bien que l'emploi progresse depuis 1999 sur la commune et sur les communes proches, c'est quand même l'emploi transfrontalier qui représente la plus forte progression pour représenter près d'un emploi sur trois.

L'emploi communal ne représente que 10 % de l'offre. Les communes voisines (Bonneville, Cluses, La Roche-sur-Foron, Annemasse) emploient près de 60 % de la population active.

L'ouverture de l'Hôpital de Contamines fera peut-être croître cette proportion dans les années à venir en amenant une partie des employés de ce regroupement hospitalier à habiter localement et pourquoi pas à Arenthon.



Voir carte C23 – MIGRATIONS PENDULAIRES EN ANNEXES GRAPHIQUES (FORMAT A3)

6.5.3 Les modes de déplacement

Il est intéressant de prendre connaissance des usages de la population arenthonnaise en matière de modes de transport domicile travail afin de pouvoir, à travers le PLU, mettre en place les mesures nécessaires pour améliorer le confort des habitants tout en assurant une meilleure protection de l'environnement et une optimisation de la lutte contre les gaz à effet de serre.

Il est intéressant ainsi de noter :

- que 30 personnes travaillent sur leur lieu de résidence, soit 33 % des personnes travaillant sur la commune,
- que 16 % se rendent à pied à leur travail sur la commune,
- que 46 personnes soit une personne sur deux utilisent leur voiture pour aller travailler dans la commune,
- que 15 personnes se rendent au travail en deux roues lorsqu'elles travaillent dans les communes voisines (3,7 %),
- que 93 % utilisent la voiture pour se rendre à leur travail dans les communes voisines,
- que le transport en commun est quasi inexistant comme déplacement domicile – travail : 1 % des personnes travaillant dans les communes voisines et 7 % des personnes travaillant en Suisse.

Ainsi, malgré un relief peu accidenté, le déplacement en deux roues est très marginal.

De même, malgré la forte proportion de personnes travaillant sur Genève, il existe très peu de transports en commun semblant adaptés (7 %).

MODES DE DÉPLACEMENTS	Pas de transport	Marche à pied	Deux roues	Voiture - camion	Transport en commun
COMMUNE DE RÉSIDENCE	30	15	0	46	0
AUTRE COMMUNE DU DÉPARTEMENT	4	4	15	374	4
AUTRE DÉPARTEMENT	0	0	0	0	0
AUTRE RÉGION	0	0	0	0	0
AUTRE PAYS	0	0	0	198	15

